

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SEPTIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2013-2014)
LE 11 FÉVRIER 2014**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Monsieur Éric Allard, président du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 11 FÉVRIER 2014 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR ÉRIC ALLARD, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Marie-Louise Kerneis (7)
Suzanne Tremblay (6)

MM. les commissaires

André Dugas (11)
Marcel Gélinas (3)
Alain Lemieux (21)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

Les commissaires représentants du comité de parents

M. Richard Pilote, niveau primaire
M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Louise Beaupré, directrice générale adjointe

MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint

M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières

M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-03428-02-14

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2014

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 Liste des comptes – Validation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Engagement des professionnels pour le Plan quinquennal du maintien des actifs immobiliers (PQMAI) 2014-2019

10.02 Prolongation du bail de location avec le ministère de la Santé et des Services sociaux pour le 184, boulevard Salaberry Nord à Châteauguay

10.03 Contrat de service pour l'entretien des deux (2) imprimantes Kodak au Centre de reprographie à la Place La Citière (extension de la durée du contrat)

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Rien à signaler.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JANVIER 2014

CONSIDÉRANT l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en

ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2014.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2014 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 LISTE DES COMPTES – VALIDATION

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, confirme ne pas avoir eu de questions relativement aux comptes payés pour la période commençant le 11 janvier 2014 et se terminant le 3 février 2014.

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-03430-02-14

10.01 ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS POUR LE PLAN QUINQUENNAL DU MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS (PQMAI) 2014-2019

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le Règlement sur les contrats de services des organismes publics qui prévoit la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT que les projets sont prévus au Plan quinquennal du maintien des actifs immobiliers (PQMAI) 2014-2019;

CONSIDÉRANT que les projets confiés aux professionnels sont conditionnels à l'autorisation des projets par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et de l'acceptation du Plan quinquennal du maintien des actifs immobiliers (PQMAI) 2014-2019 par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que les projets seront attribués du 12 février 2014 au 1^{er} novembre 2014;

CONSIDÉRANT que les projets comportant des dépenses égales ou supérieures à 100 000 \$ feront l'objet d'appel d'offres public restreint aux firmes qualifiées, soit celles recommandées ci-dessous énumérées, selon leurs disciplines respectives (architecture, ingénierie en mécanique et

électricité et ingénierie en structure et civil);

CONSIDÉRANT que les projets comportant des dépenses inférieures à 100 000 \$ seront attribués uniquement aux firmes qualifiées, soit celles recommandées ci-dessous énumérées, selon leurs disciplines respectives (architecture, ingénierie en mécanique et électricité et ingénierie en structure et civil), tout en favorisant autant que possible une rotation entre elles;

CONSIDÉRANT que les projets d'agrandissement et de nouvelle construction ne font pas partie de ces projets;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection.

À 19 h 06, Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire, quitte son siège.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent de retenir les services professionnels suivants :

ARCHITECTURE	
1.	Birtz Bastien Beaudoin Laforest Architectes (BBBL) Inc.
2.	Héloïse Thibodeau Architecte Inc.
3.	Leclerc associés architectes inc.
4.	Cimaise Inc.
5.	Le Groupe des Sept-Atelier d'architecture Inc.

INGÉNIEURIE EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ	
1.	Bouthillette Parizeau Inc.
2.	Dessau Inc.
3.	BPR – Bâtiment Inc.

INGÉNIEURIE EN STRUCTURE ET CIVIL	
1.	BPR – Bâtiment Inc.
2.	Dessau Inc.
3.	Beaudoin Hurens Inc.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03431-02-14

10.02 PROLONGATION DU BAIL DE LOCATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX POUR LE 184, BOULEVARD SALABERRY NORD À CHÂTEAUGUAY

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le loyer du Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon (ministère de la Santé et des Services sociaux) pour l'année 2013-2014 est au montant annuel de 47 300,00 \$;

CONSIDÉRANT que ce loyer sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation;

CONSIDÉRANT que ce bail prendra fin le 30 juin 2014 avec option de renouvellement;

CONSIDÉRANT que ces locaux ne sont pas requis pour nos besoins d'espaces d'ici le 31 décembre 2014.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'accepter la prolongation de bail de location avec le Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon (ministère de la Santé et des Services sociaux) pour le 184, boulevard Salaberry Nord, à Châteauguay, pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 31 décembre 2014.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer les documents, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 19 h 10, Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire, reprend son siège.

C.E.-03432-02-14

10.03 CONTRAT DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN DES DEUX (2) IMPRIMANTES KODAK AU CENTRE DE REPROGRAPHIE À LA PLACE LA CITIÈRE (EXTENSION DE LA DURÉE DU CONTRAT)

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la commission scolaire va procéder à un appel d'offres public pour le contrat de service pour l'entretien des deux (2) imprimantes Kodak au Centre de reprographie à la Place La Citière;

CONSIDÉRANT que selon l'article 46 du Règlement sur les contrats de services des organismes publics et à l'article 4.1 du Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs (CSDGS-08-10), l'autorisation du comité exécutif doit être obtenue avant l'octroi du contrat;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles d'attribuer le service pour l'entretien des deux (2) imprimantes Kodak au Centre de reprographie à la Place La Citière pour une période de quatre (4) ans au lieu de trois (3) ans afin de retarder la hausse des coûts d'entretien.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que la commission scolaire procède à un appel d'offres public pour le contrat de service pour l'entretien des deux (2)

imprimantes Kodak au Centre de reprographie à la Place La Citière pour une durée de quatre (4) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-03433-02-14 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE
À 19 h 12,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,
que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

1322-003

C:\Textes\Comité exécutif (Procès-verbaux et présences)\2013-2014\7. 11 février 2014 - 1320-003.doc

Secrétaire générale